Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260403-2026_04_03-DE

CÔTES D'ARMOR
Saint Servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Gwenola COÏC, Ugo TEXIER, Marina DOLO, Victoria QUEFFELEC, Candice CHARRITTE, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés :

Gwenola COÏC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-04-03

Vote du CFU 2025 – Budget Commune

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le détail des dépenses et des recettes des sections de fonctionnement et d'investissement de l'année 2025 :

Section de fonctionnement

- Dépenses :	278 702.35 €
- Recettes :	506 646.57 €
- Résultat brut de la section de fonctionnement 2025 :	227 944.22 €
- Résultat antérieur reporté :	651 204.08 €
- Résultat net de fonctionnement :	879 148.30 €

Section d'investissement

- Dépenses :	409 180.97 €
- Recettes :	177 072.91 €
- Résultat brut de la section d'investissement 2025 :	-232 108.06 €
-Résultat antérieur reporté :	15 605.73 €
- Déficit d'investissement :	-216 502.33 €

- Restes à réaliser 2025 : 20 473.06€

Madame la Maire ne prend pas part au vote et quitte la séance.

Monsieur Christian COAIL, premier adjoint soumet au vote le CFU 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Considérant la régularité des opérations, approuve l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025 ainsi que celles relatives à la journée complémentaire ;

Déclare le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2025, par le Receveur, et visé et certifié par l'Ordonnateur, conforme au compte administratif et qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

Adopte le Compte Financier Unique 2025 du Budget Commune.

Pour extrait conforme,
Le Maire, B. BILLAUX